

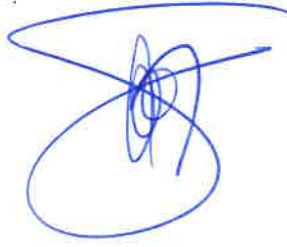

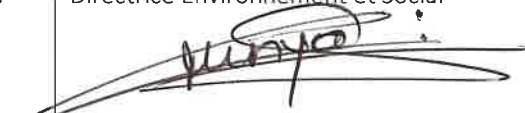
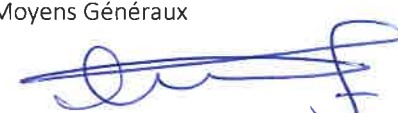
CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF POUR LE COMPTE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOKOA

30/05/2023

OBJET

Le présent appel d'offre a pour but de sélectionner un prestataire qui aura la charge de la construction d'un bloc administratif pour le compte de l'école publique de Ndokoa.

VALIDATION

REDACTEURS	VERIFICATEURS	APPROBATEURS
<p>Charles ATANA Chargé du lot GC</p> 	<p>David ABINA Chef Service Construction</p> 	<p>Cathérine MINYA Directrice Environnement et Social</p>  <p>Djeinabou SOULEYMAN Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux</p> 

PMO

LISTE DE DIFFUSION

Interne : Directeur Général – Directeur Général Adjoint – Directrice Ressources Humaines et Moyens Généraux – Responsable Communication et Relations Externes - Chef de Service Moyens Généraux - Cadre Achats Senior- Chargée Management de la Performance et des Risques

Externe : Prestataires

ACCESSIBILITE

- Confidentiel Document destiné exclusivement aux personnes nommément désignées dans la liste de diffusion
- Restreinte Document destiné exclusivement aux fonctions figurant dans la liste de diffusion.
- Interne Document interne diffusable au sein de l'entreprise.
- Libre Document de diffusion libre à l'interne et à l'externe

Projet Hydroélectrique de Nachtigal amont

Construction d'un bloc administratif pour le compte de l'école publique de Ndokoa dans l'arrondissement de Mbandjock.

Mai 2023

Table des matières

1. CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRES.....	4
2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION	4
3. PARTICIPATION.....	4
4. DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS.....	4
5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.....	4
6. CONTENU DES OFFRES.....	4
7. REMISE DES OFFRES.....	5
8. RECEVABILITE DES OFFRES.....	5
9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES	5
10. METHODE DE SELECTION DU SOUMISSIONNAIRE.....	5
11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....	7
12. ADDITIF A LA DEMANDE PROPOSITION.....	7
ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE	8
ANNEXE 2 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP).....	10
ANNEXE 3 : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF	16

1. CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRES

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont sur la Sanaga est développé, construit et exploité par Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), une société anonyme de droit camerounais. Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), NHPC souhaite recruter un prestataire pour les travaux de Construction d'un bloc administratif pour le compte de l'école publique de Ndokoa dans l'arrondissement de Mbandjock, département de la Haute Sanaga.

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les bâtiments à construire sont décrits dans la présentation générale en **Annexe 1**, de même que les éléments relatifs à l'assiette foncière.

Les versions numériques des plans devront être retirées auprès du Service Construction de NHPC, dès publication du présent appel d'offres.

Les travaux seront exécutés suivant les dispositions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint en **Annexe 2**. Le prestataire aura à sa charge la réalisation de toutes les études nécessaires à la réalisation du projet.

3. PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Prestataires spécialisés dans les travaux de construction socio-éducatives/bâtiments

4. DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS

Le délai d'exécution des prestations est de quatre (04) mois calendaires maximum à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré gratuitement au siège de NHPC à Yaoundé-Bastos ou téléchargé sur le site internet de NHPC : www.nachtigal-hpc.com.

6. CONTENU DES OFFRES

L'Offre du Soumissionnaire, présentée en quatre (4) exemplaires papier dont un (1) original et trois (03) copies + une (1) copie électronique au format PDF sous clé USB, comportera trois (03) dossiers séparés dans des enveloppes distinctes ainsi qu'il suit :

- Une enveloppe contenant 01 Dossier Administratif
- Une enveloppe contenant 01 Dossier Technique
- Une enveloppe contenant 01 Offre Financière

Dossier administratif

Le dossier administratif devra comporter les pièces ci-après :

- Copie certifiée de Non-Redevance, datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;
- Copie certifiée du Registre de commerce, datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;
- Copie du plan de localisation de l'année en cours ;
- Copie de l'APS/CNPS, datant de moins de 3 mois ;
- Copie certifiée de la carte de contribuable, datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;
- En cas de groupement, fournir une copie de la Convention de groupement solidaire + Désignation du mandataire, et copies de toutes les pièces ci-dessus pour chacun des membres du groupement.

Dossier technique

Le dossier technique devra comporter les pièces ci-après :

- a) Références du Soumissionnaire dans les prestations de construction (Client, année, description succincte du projet et du mandat du Prestataire, durée du mandat, montant exprimé en FCFA),

- b) Méthodologie d'exécution des prestations, organisation des chantiers et Planning détaillé des prestations (dans le délai maximum indiqué au paragraphe 4)
- c) Présentation du personnel clé d'exécution, y compris CV détaillé et références
- d) Matériels et équipements à mobiliser

Offre financière

L'Offre financière devra comporter les pièces ci-après :

- Lettre de Soumission de l'Offre financière ;
- Devis détaillé, daté, cacheté et signé, suivant le Cadre de devis estimatif fourni en Annexe 3.

7. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir à NHPC au plus tard le 30 juin 2023 à 17 heures, heure du Cameroun, et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF POUR LE COMPTE DE L'ECOLE
PUBLIQUE DE NDOKOA A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres peuvent être déposées au Siège de NHPC, rue 1792, Quartier Bastos, Yaoundé, Cameroun ou adressées à NHPC, BP 35 543 Yaoundé, Cameroun.

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois par rapport à la date de dépôt des propositions.

NHPC se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres.

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres des Soumissionnaires resteront valables pour une période six (06) mois à compter de la date de dépôt.

10. METHODE DE SELECTION DU SOUMISSIONNAIRE

NHPC notera les offres des Soumissionnaires sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes.
- Fausse déclaration, ou documents falsifiés.
- Offre reçue en un seul bloc.
- Offre reçue après la date et l'heure limite de dépôt des offres.
- Non-respect des consignes de l'appel d'offres.
- Offre technique inférieure à 70%

Critères d'évaluation technique

Les dossiers techniques seront évalués par NHPC suivant les critères indiqués dans le tableau suivant, après l'étape de vérification des dossiers administratifs.

N°	Critères	Points
Note 1	Références du Soumissionnaire dans les prestations de construction des infrastructures socio-éducatives/bâtiments (Client, année, description succincte du projet et du mandat du Prestataire, durée du mandat, montant exprimé en FCFA ; 1 ^{ère} et dernière page du marché et PV de réception desdits marchés)	30
Note 2	Présentation du personnel clé à mobiliser, y compris CV détaillé et attestation de disponibilité : <ul style="list-style-type: none"> • Un Conducteur des Travaux, Ingénieur de Génie Civil ou équivalent avec au moins 5 ans d'expérience dans les travaux de construction des infrastructures socio-éducatives ou similaires, CV signé, daté ; Copie du Diplôme légalisée ; • Un Chef Chantier : Un Technicien supérieur GC ou Génie Rural ou équivalent avec au moins 3 ans d'expérience dans la conduite des travaux similaires et au moins 5 ans d'expérience générale, CV signé, daté ; Copie du Diplôme légalisée ; • Un Responsable administratif et financier ayant au moins 3 ans d'expérience dans le domaine ou assimilé, CV signé, daté ; Copie du Diplôme légalisée ; • Un Responsable QHSE ayant au moins 3 ans d'expérience dans les projets de construction ou assimilé, CV signé, daté ; Copie du Diplôme légalisée 	20
Note 3	Méthodologie d'exécution des prestations et organisation des chantiers ; Planning détaillé des prestations (dans le délai maximum indiqué au §4)	30
Note 4	Matériels et équipements à mobiliser spécialisés pour les prestations et travaux demandés avec justificatifs (copies factures, carte grise etc, en location ou en propre).	20

Chaque dossier technique recevra une note technique NT sur 100.

Seules les offres ayant obtenues une note NT ≥ 70/100 seront financièrement évaluées.

Evaluation de l'offre financière

L'offre financière complète et conforme (après rectification éventuelle du montant en cas d'erreur de calcul) sera notée suivant la formule ci-après.

$$NF = \frac{Mmd \times 100}{MS}$$

Avec :

NF désigne la Note Financière du Soumissionnaire

Mmd désigne le montant évalué du moins-disant

MS désigne le montant évalué du Soumissionnaire

Evaluation finale de l'offre

La notation finale de l'offre se fera comme suit :

$$N = 0.7 \times NT + 0.3 \times NF$$

NHPC attribuera le marché au Soumissionnaire ayant obtenu la note finale N la plus élevée.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **Service Construction** de NHPC : +237 691 52 71 26

12. ADDITIF A LA DEMANDE PROPOSITION

NHPC se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure au présent dossier. De la même façon, NHPC se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet Appel d'Offres au cas où aucune proposition ne répond à ses attentes.

ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE

Bloc administratif / Bureau du directeur de l'école publique de Ndokoa

Le site de construction du bâtiment, est situé dans le village de Ndokoa, arrondissement de Mbandjock, département de la Haute Sanaga, On y accède à partir de la route nationale n°1.

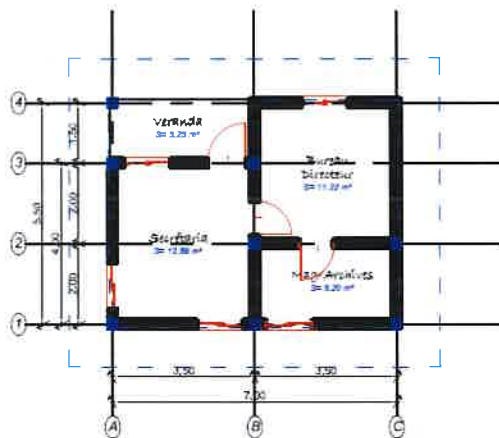
Le site est actuellement occupé en partie par l'école publique de Ndokoa, la pente est plus ou moins douce.

Le site appartient au domaine réservé à l'école.

Le bâtiment à construire est constituée d'un bloc administratif / Bureau directeur.

Les caractéristiques des différentes pièces sont les suivantes :

- Bureau directeur : 11.22 m² ;
- Secrétariat : 12,89 m²
- Véranda : 05.25 m²
- Latrine extérieure : 11.00 m² ;
- Salle d'archive : 6.20 m² ;
- La salle d'archive sera équipée de deux placards/étagères de rangement ;
- Le bureau directeur et son secrétariat seront équipés des chaises, tables bureau, chaises usagers / visiteurs et étagères de rangement.



PLAN DE DISTRIBUTION

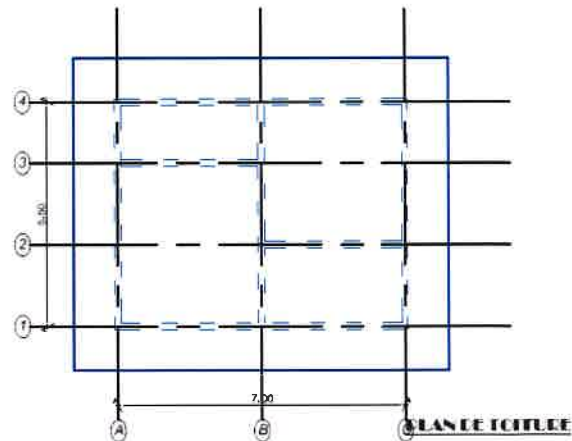
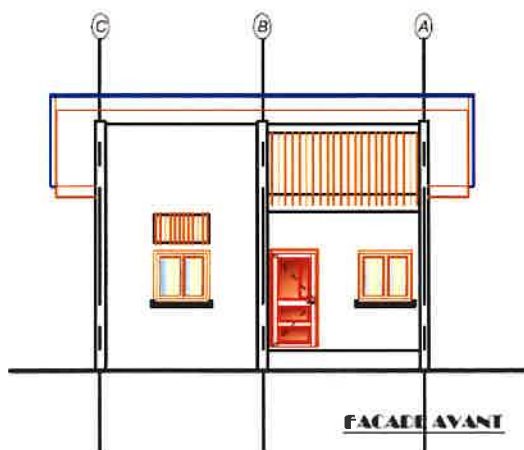
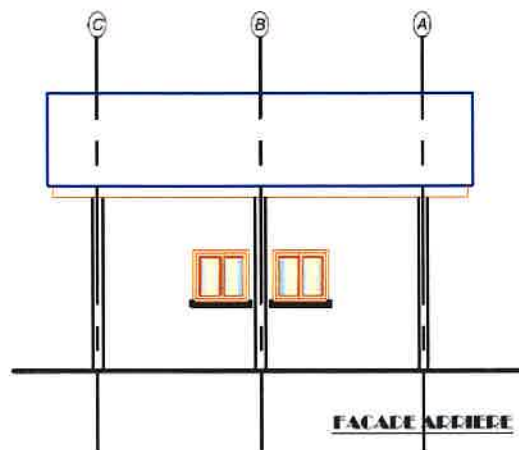


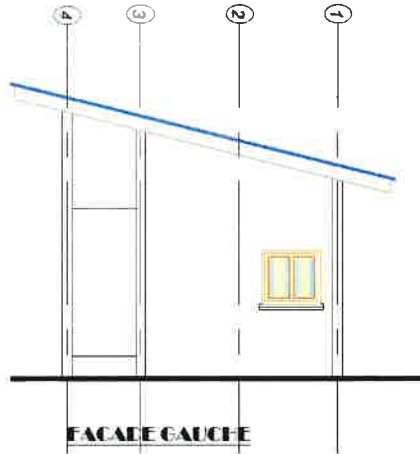
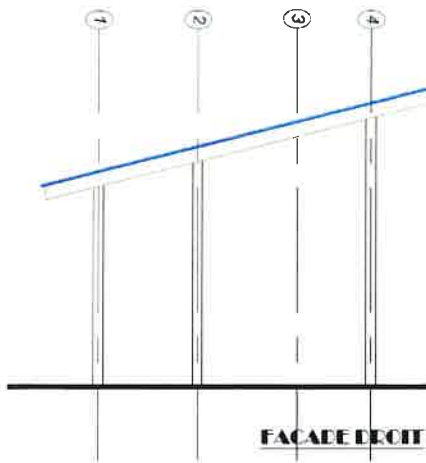
PLANCHE COTÉE



FACADE AVANT



FACADE ARRIERE



ANNEXE 2 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

INTRODUCTION

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objectif de présenter les prescriptions à observer par le prestataire pour la réalisation de la maison.

L'ensemble des travaux est regroupé en huit chapitres comme suit :

1. Travaux préparatoires
2. Gros œuvre : Installation du chantier, Fondation, Elévation, Enduits
3. Charpente, couverture et plafonnage
4. Menuiserie bois/métallique
5. Peinture
6. Electricité générale
7. Latrines
8. Equipements

Dans la description qui va suivre, nous nous sommes efforcés de donner aux soumissionnaires des renseignements concernant la nature des travaux à effectuer, leurs nombres, leurs dimensions et leurs emplacements.

Il convient toutefois de signaler que cette description n'a pas de caractère limitatif.

CHAPITRE I : TRAVAUX PREPARATOIRES

1.1 Consistance des travaux

Tous les travaux de préparation de terrain notamment de défrichage, de nettoyage, d'aménagement, de nivellement du sol, de remblaiement, de déblayage etc.

1.2 Travaux à effectuer

Les travaux de terrassement généraux, y compris l'évacuation des déblais, la mise à niveau de la plateforme d'assise de l'ouvrage, des travaux de remblaiement.

Les fouilles seront exécutées en tout terrain, y compris toute manutention manuelle ou mécanique.

1.3 Nature, provenance et qualité des matériaux

Les remblais seront exécutés par couches successives de matériaux appropriés, arrosés et compactés ; dépourvus de gravillons et de débris de toute nature pouvant nuire à la liaison des couches.

1.4 Exécution des ouvrages

Les travaux comprennent notamment :

- ✓ Fouilles pour créations et évacuation de la terre y compris le débroussaillage et le décapage de tout terrain ;
- ✓ La mise à niveau de la plateforme d'assise de l'ouvrage, des travaux de remblaiements ;
- ✓ Les fouilles seront exécutées en tout terrain par descente y compris toute manutention manuelle ou mécanique (si nécessaire) ;
- ✓ Les remblais seront exécutés par couches successives de matériaux appropriés, arrosés et compactés ; dépourvus de gravillons et de débris de toute nature pouvant nuire à la liaison des couches
- ✓ Les déblais à réaliser seront ceux indiqués sur les plans et les coupes. Leur exécution tiendra compte du niveau de la plateforme de l'ouvrage à réaliser ;
- ✓ Les déblais non utilisés seront immédiatement évacués à la décharge publique. Tous les terrassements pour semelles isolées seront exécutés jusqu'au bon sol.

CHAPITRE 2 : GROS ŒUVRE

2.1 Consistance des travaux

Tous les travaux de fondation et de mise en œuvre des semelles, poteaux, chaînage bas au droit de tous les murs et poteaux, mur de soubassement, planchés et élévations

2.2 Travaux à effectuer

Exécution des fouilles, exécution des semelles, exécution des poteaux de structure, exécution des murs de soubassement, remblaiement des fouilles, remblaiement du support du dallage du sol, exécution du béton de propreté, exécution du dallage du sol, exécution de la maçonnerie et de l'enduit, exécution des éléments de structure suivant les plans établis.

2.3 Nature, qualité et provenance des matériaux

Les matériaux utilisés seront conformes aux normes en vigueur, mis en œuvre selon les prescriptions techniques et selon les règles de l'art et de bonne exécution.

Les liants hydrauliques en présence d'eau agressive détectée par les analyses, sera employé du ciment spécial de qualité adaptée à la nature de cette eau. L'entrepreneur est responsable des conséquences de la qualité de ciment employé. Il prendra toutes les dispositions pour que le ciment stocké soit dans les locaux secs et abrités, sans être éventé.

Les granulats seront conformes aux prescriptions du L.E.C 2.30, D.T.U 20 et aux conditions des normes NFP 18501 et P18-304 ;

- Ils devront être purs ;
- Non altérables à l'air, à l'eau ou aux liants ;
- Non souillés par des produits chimiques, des graisses, etc.
- Suffisamment rugueux pour permettre une bonne adhérence.

Les aciers seront conformes aux caractéristiques du CCBA E 8 et auront une limite élastique garantie. Ils seront propres et gardé à l'abri pour empêcher les rouilles.

Les eaux de gâchage seront propres, sans sel agressif ou nuisible aux liants

Les blocs pour la maçonnerie seront en parpaings de ciment, cloison et les éléments de façade. Les façades destinées à être enduites seront rugueuses et devront présenter une bonne adhérence.

2.4 Implantation du bâtiment et des fouilles

Il s'agit de tracer les fouilles en rigole suivant les indications du plan de fondation. L'implantation sera faite au moyen des chaises piquetées hors de l'emprise de l'ouvrage, cette dernière portera des encoches et marques nécessaires à la matérialisation du contour de la construction.

Le respect des niveaux portés sur le plan d'exécution de l'ouvrage sera de rigueur.

L'exécution des fouilles se fera à la main, en respectant les pentes de talus de façon à éviter les glissements de terres.

Le dressage des fonds de fouilles, l'enlèvement des terres, la mise en dépôt hors de l'emprise du bâtiment pour une utilisation ultérieure.

Pour l'exécution des semelles sous murs et sous poteaux isolés, les fouilles seront creusées jusqu'au bon sol. La largeur des fouilles en rigole sera de 40cm ; la profondeur des fouilles pour les semelles sous mur sera de 1.00 m, avec une section telle que définie sur les plans.

2.4.1 La fondation

La fondation de l'ouvrage sera réalisée en semelle isolée en BA dosé à 300kg/m³ au droit des poteaux ; par pose d'assises de parpaings de 20*20*40 bourrés au béton dosé à 200kg/m³, et terminée avec un chaînage BA dosé à 350kg/m³.

La fondation sera exécutée selon les règles de l'art sur une couche de béton de propreté dosé à 150kg/m³, de 5cm d'épaisseur exécutée immédiatement après l'exécution des fouilles.

2.4.2 Dallage et chape

Le dallage sera en béton ordinaire dosé à 300kg/m³ d'une épaisseur comprise entre 8 et 10cm, réalisé sur une couche de film polyane de 200 microns, reposant sur une couche de sable de 5cm qui reposera à son tour sur le terre-plein compacté.

Le béton sera légèrement armé de treillis soudés ou quadrillage HA6 de maille 25cm, parfaitement calé avec de petites cales de 2 à 3 cm.

Le périmètre du bâtiment sera bétonné, sur une largeur de 50 cm environs

La chape au mortier de ciment de 3 cm d'épaisseur au minimum sera dosée à 400kg/m³

2.4.3 Maçonnerie, Enduits, Poteaux, Linteaux et Chainage

Les murs seront en parpaings de ciment ; ils serviront de remplissage ou de support à l'ouvrage.

Les dimensions seront les suivantes :

- Les murs de fondation seront en agglomérés bourrés de 20*20*40 cm jusqu'à la cote 70 cm au minimum par rapport au niveau du dallage à prévoir.
- Les murs en élévation pour l'extérieur ou les murs support à l'intérieur, et les cloisons seront en parpaings de ciment 15*20*40 ;

Les enduits sur les murs et sur les ouvrages en béton armé seront en mortier de ciment dosé à 400kg/m³, avec une épaisseur de 1.5 cm minimum.

Les poteaux, linteaux et chainage seront en béton armé dosé à 350 kg/m³, avec les parements soignés.

CHAPITRE 3 : CHARPENTE – COUVERTURE – PLAFONNAGE

3.1 Consistance des travaux

Tous les travaux d'exécution de la charpente, la couverture en tôles bac nervural 5/10^{ème}, le plafond en CP et la protection des matériaux entrants dans ce corps d'état.

3.2 Travaux à effectuer

La fourniture des matières entrant dans la composition de cet ouvrage, y compris les pièces spéciales et boulons d'encrage, les clous, la colle, les boulons, les cales et les pièces en bois ou en métal divers nécessaires pour le montage.

La mise en œuvre de ces ouvrages comprend l'usinage, l'assemblage en atelier et l'application d'une couche primaire de protection sur les éléments non enrobés dans la maçonnerie ou non revêtus d'une couche de protection spéciale tel que le carbonyle ou xylamon.

3.3 Nature, qualité et provenance des matériaux

3.3.1 Travaux de charpente – bois

La charpente sera exécutée en bois rouge uniquement de production locale (atui, sapeli, bubinga). Les fermes seront confectionnées en éléments de bois de section 3*15 cm² parfaitement dressé et traité par trempage avant la pose espacé l'une de l'autre de 2.50m.

Les pannes seront en bois dur de section 4*8 cm² espacé l'une de l'autre de 0.90 cm et disposées suivant le plan de toiture.

Le bois sera imprégné à l'aide d'un produit présentant toute garantie de longue durée d'efficacité tel que le carbonyle ou le xylamon. L'application du produit se fera sur toute face du bois avant assemblage et retouches.

3.3.2 Couverture

Toute la couverture devra être réalisée en tôle bac prélaqué 4/10^{ème}. L'existence des faitières sera prise en compte dans la construction, ainsi que les gouttières et descentes d'eau.

Les couvertures seront posées sur les pannes des charpentes avec des clous ou crochets et boulons en alliage léger de longueur et de forme en fonction des caractéristiques des pannes. Les faitières seront en aluminium plié, ou cranté, y compris toute sujétions pour découpage, façonnage et fixation.

Les tôles lisse seront posées en sous face de toiture pour les débords de 60.

3.3.3 Plafonnage

Afin de masquer la charpente en bois dans le bâtiment, il est prévu un faux plafond qui sera constitué de panneaux de contre-plaqué de 3 mm d'épaisseur et traité au xylamon ou produit équivalent.

Ce matériau recevra deux couches de peinture de type PANTEX 800.

Ce faux plafond sera fixé sous un quadrillage de lattes de 4*8cm² ; au cas contraire les lambris en bois rouge seront utilisés pour constituer le faux plafond, qui recevra deux couches de vernis.

3.4 Exécution des ouvrages

La mise en œuvre de la charpente en bois de type moisé sera clouée en planches ou en madriers et bastings assemblés et traités au xylamon ou carbonyle.

Les pannes et les fermes de section appropriées seront solidement fixées au chaînage haut périphérique par les fers laissés en attente ou par les fers plats ou tiges boulonnées.

Un dispositif pourra être par exemple les aciers d'attente dans le chaînage repliés et cloués sur les pannes, les pattes de scellement en attente dans le chaînage et vissés sur la panne

CHAPITRE 4 : MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE

4.1 Menuiserie bois

L'entrepreneur chargé de la réalisation du présent lot se conformera aux :

D.T.U établis par le C.S.T.B

Normes Françaises AFNOR.

4.1.1 Consistance des travaux

Menuiserie bois : toutes les portes en bois massif seront en bubinga, l'(iroko bibinga

Menuiserie métallique : les portes et fenêtres seront disposées selon les normes appropriées, soit sur cadres en bois ou en aluminium

4.1.2 Travaux à effectuer

Les travaux dévolus à cette partie du présent lot comprennent :

- la fabrication et la pose des portes isoplanes et de portes en bois massif

- la fabrication et la pose des châssis de fenêtres

4.1.3 Nature, qualité et provenance des matériaux

La menuiserie bois doit être de bonne qualité, faite avec des essences locales telles que le Movingui, le Doussié, le Bubinga, le Moabi, traité avec des insecticides, des fongicides et des produits tels que le xylamon.

Les huisseries bois seront exécutées avec le plus grand soin, munies d'une feuillure pour accueillir les baies.

Aussi bien pour les fenêtres que pour les portes, elles seront faites avec l'essence retenue par le maître d'ouvrage.

4.1.4 Exécution des ouvrages

Leurs exécutions se feront suivant les règles de l'art et les normes en vigueur au Cameroun pour chaque type de menuiserie.

Les battants de porte : les portes seront en bois massif, la serrurerie et la quincaillerie de première qualité (type Vachette).

Les serrures seront uniquement à canon, et chaque porte sera équipée en plus de deux targettes de sécurité placées à l'intérieur de chaque pièce.

4.2 Menuiserie métallique

4.2.1 Consistance des travaux

Les travaux de menuiserie métallique comprennent :

- La fourniture et la pose des pièces métalliques complémentaires à cet ouvrage ;
- La fourniture et la pose des différentes pièces de serrurerie de première qualité (type Vachette) ;
- La fourniture et la pose des grilles de protection et de garde-corps aux balcons ;
- La fourniture et la mise en œuvre des profilés métalliques entrant dans la composition des menuiseries métalliques.

4.2.2 Travaux à exécuter

Travaux de serrurerie, de menuiserie métallique, de soudure et de profilés métalliques.

4.2.3 Nature, qualité et provenance des matériaux

L'entrepreneur devra respecter les prescriptions techniques des qualités de matériaux et de mise en œuvre définie dans le cahier de charges « construction métallique » DTU n°32 établis par le C.S.T.B ; les profilés utilisés pour la construction de l'ouvrage seront des profilés courants du commerce en acier doux.

4.2.4 Précautions à prendre

L'entrepreneur devra établir tous les détails d'exécution devant compléter les détails établis par l'architecte.

Toutes les menuiseries devront répondre aux normes P24 et 24 202.

Les assemblages vissés, soudés ou variés seront parfaitement exécutés pour résister aux déformations permanentes et amorces de rupture aux essais mécaniques.

Les fers seront décapés par sablage en atelier et recevront aussitôt après une couche primaire de protection. Les fers prévus en serrurerie ou en menuiserie métallique pourront être de série GPZ galvanisée par zingage en atelier.

CHAPITRE 5 : PEINTURE

5.1 Consistance des travaux

Les travaux de peinture concernent la fourniture et l'application de la peinture sur l'ensemble de l'ouvrage conformément aux prescriptions qui suivent.

5.2 Travaux à effectuer

- Peinture PANTEX 800 sur murs intérieurs et plafond ;
- Peinture PANTEX 1200 sur les murs extérieurs ;
- Peinture Email A sur les éléments métalliques ;
- Peinture Email A sur les portes en bois massif.

5.3 Nature, qualité et provenance des matériaux

Les prescriptions techniques de qualité de matériaux et de mise en œuvre définies dans le cahier de charges « PEINTURE VITRERIE » D.T.U n°59 éditions 1952 établis par le C.S.T.B devront être respectées.

Les produits courants seront en principe soumis à un contrôle ; ils devront être conformes aux prescriptions Françaises

5.4 Exécution des ouvrages

5.4.1 Précautions à prendre

D'une façon générale, des précautions seront prises pour assurer la protection des surfaces qui pourraient être tachetées, attaquées, etc.

Les peintures ainsi que les produits de bouchage et les enduits devront être choisis en fonction de l'exposition des surfaces.

Les peintures pour les façades devront résister aux intempéries ; les peintures et vernis devront avant et en cours d'emploi, être maintenus en état de parfaite homogénéité par brossage essentiellement ou par tamisage.

5.5 Description des ouvrages

5.5.1 Peinture type PANTEX 200 sur les murs

La peinture type PANTEX 200 verticale ou de type qualité intérieure semblable comprenant le brossage, l'égrenage, le rebouchage éventuel à l'enduit de ciment, le ponçage, d'une couche d'impression et deux couches de finition y compris toutes sujétions verticales sur murs intérieurs.

5.5.2 Peinture Email A pour ouvrages métalliques

La peinture Email A pour les ouvrages métalliques en fer comportant brossage, l'application d'une couche antirouille, de deux couches de peinture à l'huile dont la dernière en glycérophtalique, y compris toutes sujétions.

5.5.3 Peinture type PANTEX 1300 verticale

La peinture type 1300 verticale ou de type qualité extérieure similaire comprenant le brossage, l'égrenage, le rebouchage éventuel à l'enduit de ciment, le ponçage, d'une couche d'impression et de deux couches de finition y compris toutes sujétions verticales sur murs extérieurs.

5.5.4 Peinture type PANTEX 800 horizontale

La peinture type PANTEX 800 horizontale ou de qualité intérieure similaire comprenant les travaux suivants : une couche d'impression et deux couches de finition y compris toutes sujétions horizontales sur plafonds.

CHAPITRE 6 : ELECTRICITE

6.1 Consistance des travaux

Tous les travaux liés à l'électrification de ce bâtiment.

6.2 Travaux à effectuer

Construction du réseau de distribution horizontal et vertical en électricité, y compris fourniture et pose des matériaux et appareils d'électrification.

6.3 Nature, qualité et provenance des matériaux

Tous les matériaux et appareillages seront conformes aux normes agréées par les services locaux de Eneo, et répondront aux prescriptions de la circulaire 74.140 de la réglementation Française en vigueur en République du Cameroun.

Tous les travaux seront exécutés suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions, lois, arrêtés ou décrets, ainsi qu'aux normes et prescriptions des D.T.U.

6.4 Exécution des ouvrages

Les canalisations secondaires alimentent directement les appareils d'utilisation (appareils d'éclairage, prise de courant, et autres appareils à usages divers), prendront leur source au droit de la dernière dérivation alimentant un foyer lumineux, un socle de prise de courant ou un autre appareil.

Les équipements comprennent la fourniture et la mise en œuvre complète des installations comprises entre les dérivations effectuées sur les circuits secondaires et le point d'utilisation ou de commande de celui-ci.

Les interrupteurs seront encastrés et présenteront un degré de protection suffisant.

Ils seront à fixation par vis et dimensionnés pour 220V plus ou moins 10%, 16A.

Les prises de courant seront encastrées et seront à fixation par vis.

Il sera installé un réseau de prise de terre en fond de fouille, constitué du cuivre d'au moins 39 mm² de section, posé dans la terre, sous le béton de propreté, connecté au réseau d'utilisation Eneo, au travers d'une barrette.

Toutes les installations seront réalisées en câble approprié, tiré sous gaine noyée dans les maçonneries.

L'éclairage fluorescent du type agréé sera composé des appliques et des spots à haut rendement.

Toutes les prises de courant seront munies d'une borne de terre ; tous les appareils seront de type MAZDA ou LEGRAND. Les installations seront faites conformément aux normes en vigueur au Cameroun.

Le tableau de distribution intérieur BT sera un coffret de haute définition acceptant des coupe circuits modulaires type LEGRAND de 10 A pour les circuits lumière, 16 A pour les PC et 20 A pour l'UD. On s'assurera que chaque départ du C/C alimente au maximum six points d'éclairage ou huit prises de courant.

Il est impératif de respecter les codes couleurs à savoir brun ou noir pour les phases, bleu pour le neutre, rouge pour les retours d'interrupteurs et vert jaune pour la terre.

CHAPITRE 7 : PLOMBERIE SANITAIRE

NON APPLICABLE

CHAPITRE 8 : Equipements

8.1 Consistance des travaux

Il s'agira de fournir et équiper de tables de bureau et étagère pour le bâtiment administratif de Ndokoa.

Toutes les fournitures et équipements doivent préalablement être approuvées par le Maître d'ouvrage avant livraison. Les équipements et matériels seront neufs et de première qualité, la documentation des équipements sera fournie au Maître d'ouvrage

ANNEXE 3 : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF



DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

BLOC ADMINISTRATIF / BUREAU DIRECTEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOKOA					
N°	DESIGNATION	U	QTE	P.U.	P. TOTAL
LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES					
101	Etude (dossier d'exécution) et installation de chantier	ff	1		-
102	Débroussaillage du site	m2	900		-
Sous-Total 100					-
LOT 200 : TERRASSEMENT					
201	Nivellement de la plate-forme	m2	100		-
202	Fouilles en rigoles et puits	m3	13		-
203	Remblais de terre	m3	15		-
Sous-Total 200					-
LOT 300 : FONDATIONS					
301	Béton de propreté	m3	1		-
302	Agglos de 20x20x40 bourrés	m2	21		-
303	Béton armé pour semelles, poteaux et chainages	m3	1,9		-
304	Dallage (ép. 8 cm)	m2	40		-
Sous-Total 300					-
LOT 400 : MACONNERIE-ELEVATION					
401	Agglos creux de 15x20x40	m2	32		-
402	Agglos creux de 10x20x40	m2	0		-
403	Enduit au mortier de ciment	m2	36		-
404	Béton armé pour poteaux, linteaux, chainages et poutre	m3	2,3		-
405	Tableau mural	u	2		-
406	Chape lissée	m2	40		-
407	Claustras	m2	6		-
Sous-Total 400					-
LOT 500 : CHARPENTE-COUVERTURE					
501	Fermes	u	4		-
502	Pannes et lattes de rive de pignon	m3	1,2		-
503	Plafond de 5mm y compris solivage	m2	40		-
504	Planches de rive et tôle de rive	ml	14		-
505	Tôle bac prélaqué 4/10e y compris toutes sujétions	m2	45		-
506	Tôle faitière de 50 cm de large	ml	6		-
507	Rive pignon en alu	ml	22		-
508	Tôle plane/lisse alu de 2 m pour les débords	m ²	40		-
Sous-Total 500					-
LOT 600 : MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE					
601	Porte métallique de 100x220	u	01		-

602	Porte en Bois dur	u	03		
603	Fenêtre en bois ou naco et grille anti-intrusive	u	05		
602	Seuils	ml	32,5		-
Sous-Total 600					-
LOT 700 : ELECTRICITE					
701	Tube flexible orange	rleau	1		-
702	Câbles V.G.V 1,5 mm2 en plafond	rleau	1		-
703	Fil T.H. 2,5 mm2	rleau	2		-
704	Réglette de 120	u	5		-
705	Hublots ronds	u	2		-
706	Interrupteur et prise de courant encastrés	u	4		-
707	Attaches, dominos, boitiers, boîtes de dérivation, toutes sujétions de sécurité, raccordement avec le réseau existant dans l'établissement	ens	1		-
Sous-Total 700					-
LOT 800 : PEINTURE					
801	Plafond	m2	40		-
802	Murs extérieurs	m2	80		-
803	Murs intérieurs	m2	90		-
804	Menuiseries bois et métallique	m2	45		-
Sous-Total 800					-
LOT 900 : V.R.D.					
901	Caniveau	ml	35		-
902	Chape colorée (rouge/vert)	m ²	40		-
903	Dallage des alentours du bâtiment	m2	15		-
Sous-Total 900					-
LOT 1000 : EQUIPEMENTS.					
1001	Chaise + table bureau directeur	U	01		
1002	Chaise + table bureau secrétaire	U	01		
1003	Chaises usagers/visiteurs	U	04		
1004	Etagère de rangement	U	04		
Sous-Total 1000					-
Total F: Bloc Administratif / Bureau Directeur					-
TVA (19,25%)					-
IRPP (2,2% ou 5,5%)					-
Total TTC					-

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

N	Activités	Responsables	Date début	Date de fin
1	Lancement de l'AO	Procurement	07/06/2023	07/06/2023
2	Dépôt des offres des soumissionnaires	Procurement	30/06/2023	30/06/2023
3	Ouverture des offres administratives	DES/Proc/DJ	04/07/2023	04/07/2023
4	Evaluation technique et restitution des notes techniques	CAO	13/07/2023	13/07/2023
5	Synthèse des notes techniques et financières et choix du prestataire	CAO	14/07/2023	14/07/2023
6	Draft du contrat et début de la prestation	DES/ DJ	18/07/2023	21/07/2023

